

MOUVEMENT DE BOVIN DEPUIS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE DNC

ATTESTATION VÉTÉRINAIRE

- ARRÊTE PRÉFECTORAL n°DDPP 25-01-419 et DDPP 25-01-420 déterminant une zone réglementée suite à un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine
- RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/687 de la Commission du 17/12/2019 [...] en ce qui concerne les règles relatives à la prévention de certaines maladies répertoriées et à la lutte contre celles-ci
- Instruction technique DGAL/SDBSEA/2025-689 du 17/10/2025

A COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR ET DES BOVINS DESTINÉS AU MOUVEMENT

Nom de l'établissement :

Numéro EDE :

Nombre total de bovins :

Remplir le tableau ci-dessous **ou joindre un tableau au LPS**

Numéro des bovins destinés au mouvement (FR + numéro à 10 chiffres complet)

--	--	--

EXAMEN CLINIQUE:

☐ J'atteste que l'intégralité des bovins désignés ci-dessus ainsi que les autres bovins présents dans l'élevage ne présentent pas de signes compatibles avec la DNC ni d'autres maladies réglementées contraire à ce mouvement.

Avis du vétérinaire sur ce mouvement :

Fait à (lieu) : , le (date et heure)

Signature et Cachet du vétérinaire :

Nom/prénom du vétérinaire :

Téléphone :